

**DIES IRAE****Traduction**

(Manuscrit trouvé dans un vieux missel et signé Pierre-J.-O. Chauveau, Montréal, 19 octobre 1886).

Le lecteur n'aura qu'à comparer avec l'original, ou avec les traductions en prose que l'on trouve dans tous les "paroissiens" pour constater que cette traduction, bien que toute poétique, de l'un de nos plus beaux chants liturgiques est quasi littérale et très conforme au texte latin.

Jour de colère, jour d'effroi  
Qu'ont prédit sous la vieille loi  
Et la Sibylle et le saint Roi.

Quand le monde en feu croulera,  
Quand le grand juge apparaîtra,  
Qui toutes choses jugera !

Voici que le elairon fatal,  
De chaque réduit sépulcral,  
Chassé les morts au tribunal.

D'horreur la nature frissonne ;  
La mort elle-même s'étonne.  
De ne plus détenir personne.

Le livre énorme s'ouvrira,  
Qui tous nos méfaits contiendra ;  
Le juge sévère y lira,

Lira toute chose secrète ;  
La vengeance que rien n'arrête  
Suit à l'instant ce qu'il décrète.

Le juste tremble auprès du Juge !  
Pauvre pêcheur, pauvre transfuge,  
Que dire ? Où trouver un refuge ?

Roi terrible en ta majesté,  
Sauvant tes élus par bonté,  
Sauve-moi dans ta charité.

Mon doux Jésus, de ton amour  
Resouviens-toi, pour qu'en ce jour  
Je ne sois perdu sans retour.

Tu me cherchas par tout chemin  
Tu prodiguas ton sang divin,  
Ton grand labeur sera-t-il vain ?

Avant l'heure de tes vengeances,  
O juste juge, à tes créances  
Fais que j'oppose tes souffrances.

Où je gémissais dans ma douleur,  
Je suis coupable et la rougeur  
Couvre mon front. Pardon Seigneur !

La pécheresse eut ta clémence,  
Le bon larron ton assistance,  
De là me vient quelquel'espérance.

Mes prières sont bien indignes,  
Mais tes grâces sont trop bénignes  
Pour qu'à l'enfer tu me consignes

Avec les boucs je ne veux être ;  
Parmi tes brebis, O mon Maître,  
A ta droite fais-moi paraître !

Quand tous les maudits confondus  
Seront aux flammes dévolus,  
Place-moi parmi tes élus.

Le front courbé dans la poussière,  
Le cœur changé par ta lumière,  
J'implore ta grâce dernière.

Jour de sanglots, jour lamentable,  
Quand surgira l'homme coupable,  
Devant son juge redoutable,

Pardonne-lui, Jésus aimable !  
Et donne-nous, mon doux Seigneur,  
Le repos, l'éternel bonheur.

**Quarante-Deuxième Convention Annuelle**

DE LA

**Société d'Industrie Laitière de la province de Québec**

TENUE A

**Louiseville, comté de Maskinongé (Salle du Collège)****Les mercredi et jeudi, 7 et 8 novembre 1923****Séance du mercredi soir : 8 heures**

Les principaux orateurs seront :  
M. J.-W. GAGNON, Maire de Louiseville.  
M. le chanoine BAULAY curé de Louiseville, délégué de sa grandeur  
Mgr F.-X. Cloutier évêque de Trois-Rivières.  
L'Hon. J.-Ed. CARON, ministre de l'Agriculture.  
M. le Sénateur LEGRIS.  
M. E. DESROCHERS, M. P.  
M. R. TOURVILLE, M.P.P.

La fanfare de Louiseville fera les frais de la musique.  
Un chœur d'enfants puissant fera entendre des chants patriotiques.

**Séance du jeudi soir : 8 heures**

Mlle EVELINE LEBLANC, conférencière en enseignement ménager, du Service de l'Industrie Laitière, d'Ottawa : "Le lait".  
Les dames et les demoiselles sont particulièrement invitées à cette séance qui sera faite spécialement pour elles et qui sera des plus intéressantes. Il y aura vues animées pour illustrer le sujet traité.

**LES AMIS DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE SONT PRIÉS D'ASSISTER A TOUTES LES SEANCES**

Tous les inspecteurs de beurrieres et de fromageries de la province seront présents.

Tous les fabricants de beurre et de fromage de la région, ainsi que les patrons devront se faire un devoir d'assister à toutes les séances de cette convention. Mais surtout à celle du **MERDREDI MATIN**, qui sera tout particulièrement intéressante pour eux.

On est prié de se rendre dès la première séance pour ne rien perdre de l'ensemble de la convention. Les membres du clergé, les cultivateurs et leurs épouses sont spécialement invités et le public est admis gratuitement à toutes les réunions, des sièges seront spécialement réservés pour les dames, les maires, les présidents et autres officiers des sociétés agricoles.

Nous prions Messieurs les curés de vouloir bien annoncer notre convention, de même que les hommes de profession libérale, les marchands, les industriels et toutes les autres personnes, qui apprécient notre œuvre nationale, de nous faire de la bonne propagande et d'encourager l'assistance à nos diverses séances, dont chacune d'elles sera très instructive.

Monsieur le Maire et Messieurs les Echevins de Louiseville ont bien voulu assurer la Société que les congressistes et les visiteurs recevront la plus cordiale hospitalité dans la ville.

Pour tous renseignements on est prié de s'adresser à

**ALEXANDRE DION,**

Secrétaire de la Société d'Industrie Laitière.

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC.****Heures des trains du C. P. R.**

De Montréal : (Gare Viger)—9.45 A. M.  
Arrive à Louiseville à 12.25 P. M.  
De Montréal : (Gare Viger)—3.40 A. M.  
Arrive à Louiseville à 6.41 P. M.  
De Québec : (Gare C.P.R.)—9.00 A. M.  
Arrive à Louiseville à 12.25 P. M.  
De Québec : (Gare C.P.R.)—4.40 P. M.  
Arrive à Louiseville à 7.25 P. M.

**Départ de Louiseville**

Pour Montréal—7.25 P. M.  
Pour Québec—6.41 P. M.

Le programme est fort intéressant. Qu'on assiste en foule.

# QUEBEC — MONTREAL — TRAINS COMMODES

faisant le service entre des

## GARES COMMODES

LE FRONTENAC

QUITTE QUEBEC TOUS LES JOURS

1.30 P.M.

ARRIVE A

Montréal  
avenue du Parc 5.50 p.m.  
Montréal West 6.12 p.m.  
Westmount 6.22 p.m.  
Gare Windsor 6.30 p.m.

EXPRESS DE JOUR 9.00 a.m.

Arrive à la Gare Viger à 3.15 p.m.

EXPRESS DE NUIT 11.55 p.m.

Arrive à la Gare Viger à 6.50 a.m.

Des wagons-salons sont attachés à tous les trains de jour.

Le train de nuit est pourvu de wagons-lits réguliers et à compartiments.

# PACIFIQUE CANADIEN

# 4 TRAINS

LE VIGER

QUITTE QUEBEC TOUS LES JOURS

(excepté le dimanche)

4.40 P.M.

ARRIVE A

Montréal  
Mile End 9.25 p.m.  
Montréal  
Place Viger 9.40 p.m.